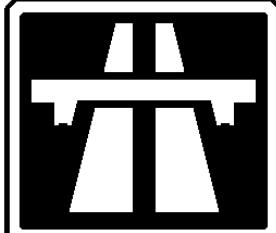


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



mars 2004

NOTRE LETTRE

N°9



LES ELECTIONS REGIONALES et CANTONALES

« COPRASIENNES
et COPRASIENS »
TOUS AUX URNES
les 21 et 28 mars 2004

Après les élections municipales, les élections cantonales et régionales sont, par excellence, des élections de proximité.

Grâce à la mobilisation des populations depuis 13 ans, le bouclage de la Francilienne par l'ouest parisien en plein tissu urbain n'a pas d'existence juridique.

Il n'a pas, également, d'existence économique grâce à la décision du Conseil Régional sortant de ne pas le programmer, ni le budgétiser.

Le CO.P.R.A. 184, a interrogé les candidats à la Présidence de notre Région.

Vous trouverez ci-contre les deux seules réponses reçues. Les autres candidats n'ayant pas répondu malgré nos différentes relances.

Vous avez donc les éléments qui vous permettront de faire votre choix les 21 et 28 mars prochain.

Pensez à votre cadre de vie immédiat à ce moment-là.

Jean-Pierre DEJOU
Président du CO.P.R.A. 184

LES ELECTIONS REGIONALES

Les candidats à la Présidence de la Région IdF que nous avons interrogés :

Le Président sortant : - Jean-Paul HUCHON (Parti Socialiste, Union PS - PRG - Verts - MRC)
Les autres candidats : - Nicolas BAY (MNR)
- Marie-George BUFFET (PCF, Union PCF - Alternative Citoyenne)
- Jean-François COPE (UMP)
- Arlette LAGUILLER (Lutte Ouvrière, Union LO - LCR)
- Marine LE PEN (Front National)
- André SANTINI (UDF, Union UDF - CAP 21, Ecologistes)

Copie des réponses obtenues (présentées par ordre alphabétique) :

• Réponse de Monsieur Jean Paul HUCHON :

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le dossier de communication que vous avez bien voulu me faire parvenir. Je voudrais rapidement et fermement vous rassurer quant aux intentions de la Région sur l'éventuel projet de bouclage de la Francilienne à l'ouest. Si je pense comme vous qu'il faudra bien un jour boucler la francilienne, il n'est pas dans l'intention du Conseil régional et cela tant que je le présiderai de relancer ce dossier. Le projet, dans son état actuel n'est pas acceptable. Je l'ai toujours combattu. Vous connaissez ma position sur le sujet. Elle n'a pas évolué. J'ajouterais même qu'aucun financement de cette opération n'est prévu pour l'instant et que le choix de l'Exécutif régional de renforcer et d'améliorer l'offre de transport collectif ne permettra nullement demain l'inscription de cette opération au prochain Contrat de plan. J'espère que ces précisions, qui font suite à mes prises de position publique sur ce sujet vous satisferont.

J'ai demandé à mon cabinet de vous contacter dans les meilleurs délais pour, si vous le désirez encore, organiser un rendez-vous avec Serge Mery, Vice-Président de la Région chargé des transports, qui saura aussi bien que moi-même vous apporter toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

En vous souhaitant ainsi qu'aux membres de votre association, une belle et heureuse année 2004, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma meilleure considération.

Bien fidèle à vous,
Jean-Paul HUCHON

.../...

- Réponse de Madame Marine LE PEN :

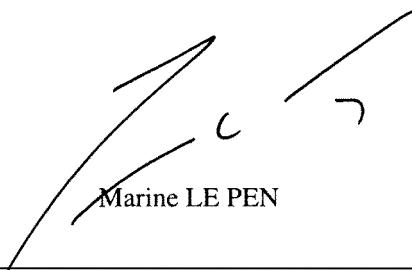
OBJET : BOUCLAGE DE LA FRANCILIENNE PAR L'OUEST PARISIEN

Je soussignée, Marine LE PEN, candidate aux élections régionales de 2004,

Je m'engage à demander au Ministre de l'Equipement, du Logement et des Transports, à celui en charge de l'aménagement du Territoire et au Premier Ministre, qui sont et seront en fonction, un rendez-vous avec les délégations des Associations concernées, dont notamment le C.O.P.R.A. 184 et le **Comité des Communes contre l'A104**, en vue de la mise en place **d'une table ronde de concertation** sur le projet de bouclage de la Francilienne dans l'Ouest parisien, qui permettra de redéfinir les finalités du projet et de trouver une solution de consensus au problème du tracé et de ses caractéristiques techniques, en dehors de toute zone urbanisée.

Je m'engage par ailleurs à mettre ce sujet à l'ordre du jour de nos réunions électorales, et à faire connaître publiquement notre opposition audit tracé envisagé précédemment jusqu'en 1998 (Fuseau « Sud-est » dit tracé de Chanteloup).

Si je suis élue, je m'engage à demander aux Ministres concernés, la libération des emprises foncières actuelles et ferais toutes démarches utiles pour m'opposer au tracé antérieur, en y associant les élus et les associatifs.

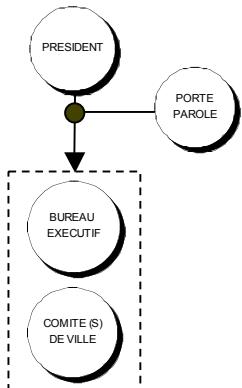


Marine LE PEN

LES ELECTIONS CANTONALES

Les élections cantonales sont aussi un moment privilégié pour choisir votre candidat en tenant compte de sa position sur le projet A104 : n'hésitez pas à l'interroger sur ce sujet !

L'ORGANISATION du co.p.r.a. 184 :



Un Président Jean-Pierre DEJOU (ANDRESY)
Un Porte-parole Poste vacant

Un Bureau exécutif composé ainsi :
Le Président, le Porte-parole, les Secrétaires Jean-Louis TANCERMANN (POISSY) et Pascal PERRIAU (MAURECOURT), les Trésoriers Lucienne GERSANT et René MAURIN (HERBLAY).
Les Présidents des Comités de ville de PIERRELAYE (Louis VINCENT), d'HERBLAY (Jacques LEGENDRE), d'ERAGNY sur Oise (Jean-Michel BOICHOT), de CONFLANS SAINTE HONORINE (Henri TAMBUTTE), de MAURECOURT (Thierry BOUCHERON), d'ANDRESY (Roger JACQUOT), de CHANTELOUP les Vignes (Patrick LAUDAT), de CARRIERES sous Poissy (Christiane PARAVY), de POISSY (Nicole MACAIRE) et d'ORGEVAL (Jean PRUVOST).

Chaque comité de ville est lui-même composé autour de son Président, de Secrétaires, de Trésoriers et d'Administrateurs.

10 communes concernées, 10 Comités de ville créés et 137 Administrateurs élus.

 A découper selon le pointillé

BULLETIN D'ADHESION (cotisation 2004)

Nom _____ Prénom _____ N° de tél. _____
Adresse _____

COTISATION ANNUELLE individuelle : **8 Euros** familiale : **10 Euros** de soutien _____ Euros
(chèque libellé à l'ordre du « **CO.P.R.A. 184** » et à adresser ... **BP 35 ERAGNY - 95611 CERGY Cedex**